

Avis adopté

Séance plénière du 28 octobre 2025

Egalité des chances : mythe ou réalité ?

Rapport annuel sur l'état de la France 2025

Déclaration du groupe des Associations

Le RAEF nous offre chaque année, une magnifique occasion pour faire une photographie. Une photographie de notre société par son prisme, économique, social et environnementale, mais surtout, une photographie à la lumière de la diversité et de la richesse de notre assemblée. Sa qualité, sa spécificité et le choix des focus thématiques nous permettent de faire écho de manière fine aux préoccupations et parfois aux inquiétudes des Françaises et des Français et, par-là, les organisations dans lesquelles ils s'engagent au quotidien et que nous représentons ici. C'est pourquoi, il est un rendez-vous important pour notre assemblée et devient au fur et à mesure, un moment attendu à l'extérieur de cet hémicycle

Le thème de ce Rapport annuel sur l'état de la France est celui de l'égalité des chances. De l'égalité « en droit » de 1789, à l'égalité « sociale » de 1946, que nous raconte cette Histoire ? Elle nous dit que le principe d'égalité est fragile, et en mouvement constant. Elle nous dit qu'il est à concilier avec l'esprit de la liberté. Tocqueville tenta de démontrer que l'idéal d'égalité était à même d'entrechoquer celui de liberté et d'autres encore tenteront de les rassembler par le lien de la fraternité. Cet idéal a été mis à l'épreuve par les différents empires comme par le régime de Vichy mais c'est lui qui est aujourd'hui encore instauré au sein de la devise nationale : Liberté, égalité, fraternité. Un idéal construit par les Lumières et porté lors de la Révolution est la boussole de l'histoire politique de notre Nation.

A chaque fois que l'on s'en écarte ou que l'on abîme cette égalité des chances, notre pays et son Histoire sont outragés. Mais surtout, lorsqu'on s'écarte de cet idéal, nos organisations sont perdantes car les conséquences sont terribles pour les citoyennes et citoyens.

Cette Histoire nous dit aussi que l'égalité érigée en idéal de Nation à visée universelle, doit être portée comme horizon, mais qu'elle ne peut être constatée, qu'à l'observation compilée de multiples faits sociaux.

C'est ce que nous rappelle ce RAEF que le groupe des associations a évidemment voté : l'horizon peut parfois prendre la forme du mythe, que malgré des progrès sur certains fronts, les inégalités persistent, voire s'aggravent.

En effet, on nous répète souvent que la France est le pays de l'égalité des chances. Que chacun, par son travail et sa volonté, peut s'élever, réussir, s'émanciper. Mais hélas soyons honnêtes, l'égalité des chances, malgré des politiques redistributives et des services publics de qualité, est aujourd'hui et peut être davantage qu'hier, toujours est un mythe.

Un mythe, parce que la réalité sociale, territoriale et économique contredit ce magnifique principe. Le lieu de naissance, le quartier, le milieu familial, l'école fréquentée ou le réseau social d'origine pèsent bien davantage qu'un chimérique mérite individuel. En France, la probabilité de réussir un concours,

d'accéder à un emploi stable ou de gravir les échelons n'est pas la même selon qu'on naît à Saint-Denis, à Papeete, à Aurillac ou dans le 6e arrondissement de Lyon. L'égalité des chances proclamée masque souvent une reproduction silencieuse des inégalités.

En somme le triptyque capital économique, capital social et capital culturel de Pierre Bourdieu - pèsent encore très lourdement sur les inégalités de chances. Deux tiers des Français y déclarent avoir été personnellement confrontés à une inégalité de chance ; près de la moitié affirme que cela a eu un impact important sur leur vie.

Mais si l'égalité est un mythe aujourd'hui, elle doit devenir un horizon de réalité demain. Un horizon vers lequel nous marchons collectivement. C'est ce à quoi nous invite cet avis, et c'est là que les services publics et, notamment, les associations, jouent un rôle essentiel. En effet, ce RAEF témoigne de l'attente des Françaises et des Français tant vis-à-vis des acteurs publics que privés. Si par exemple 90% voient l'éducation comme le levier principal de l'égalité des chances, la formation professionnelle et le travail jouent un rôle aussi fondamental. Et si comme nous disait Jaurès, « Les services publics sont le patrimoine de ceux qui n'en ont pas », par-delà notre système redistributif, notre sécurité sociale et nos services publics, nous avons toutes et tous un rôle à jouer.

C'est pourquoi nous sommes tant attachés à ces services publics et à leur qualité. Au quotidien ils permettent, via la redistribution, l'accès et l'effectivité des droits fondamentaux, de corriger les inégalités de départ. Parfois non pas en traitant tout le monde de manière identique, mais en agissant selon le principe d'équité : accompagner davantage ceux qui ont moins, pour tenter de rétablir une chance réelle.

Les associations, ensuite, incarnent cette promesse au quotidien. Entre autres, elles accompagnent les jeunes des quartiers populaires, soutiennent les seniors isolés, intègrent les personnes en situation de handicap, luttent contre les assignations culturelles, sociales et de résidence, forment les citoyennes et citoyens à la transition écologique. Surtout, elles tissent ce lien de solidarité et participent de la cohésion sociale sans lesquels l'égalité des chances resterait un vain slogan.

Mais les associations ne sont pas les seules au CESE et dans la société à participer à cette quête égalitaire, car au-delà de l'exigence morale, c'est un investissement collectif aux bénéfices incontestables.

Un gain pour les entreprises, qui trouvent dans la diversité sociale une source d'innovation et de créativité.

Un gain pour les syndicats, qui voient la justice sociale pour laquelle ils se battent au quotidien, renforcée.

Un gain aussi pour les défenseurs de l'environnement, car la justice écologique passe aussi par la justice sociale.

Un gain pour les territoires ruraux et ultramarins, où chaque enfant devrait pouvoir rêver d'un avenir sans exil obligé et d'un avenir qui ne leur fait pas ressentir qu'elles et ils sont des citoyens de seconde zone.

Et un gain enfin pour les agriculteurs, les soignants, les enseignants, les bénévoles ; toutes celles et tous ceux qui font tenir ensemble la République.

A nous réunis ici aujourd'hui, fixons ensemble un objectif comme, faire enfin que l'égalité des chances ne soit pas une promesse à plus tard, mais un bien commun à construire ensemble et maintenant.

Cet horizon nous ne l'atteindrons non pas en niant les différences, mais en les compensant, en les valorisant, en donnant à chacune et à chacun les moyens de son émancipation et en aidant les corps intermédiaires à participer à l'atteinte de cet idéal républicain.

Il est donc heureux et judicieux que l'ultime RAEF de notre mandature se soit arrêté sur ce thème. Espérons que la suivante fera de l'égalité des chances non plus un mythe fondateur mais un cap collectif de ses réflexions. Nous associations, c'est que nous souhaitons, espérons que ce souhait, demain, fasse ici comme ailleurs consensus.

Car en somme c'est ce que cet avis nous rappelle, à tous et toutes ici présent dans cette assemblée comme en dehors ; qu'il nous revient - comme ce que nous savons si bien faire ici - de dépasser nos contradictions, de cultiver nos nuances et d'unir nos efforts pour faire vivre ce grand principe républicain. Pour que, toujours, l'égalité reste la boussole qui éclaire nos pas collectifs en société, aux côtés de la liberté et de la fraternité.

Le groupe des associations remercie la rapporteure ainsi que l'administration du CESE pour ce travail essentiel.